

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DE PISCINES

Destinataires :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BERRY LOIRE PUISAYE - PRÉSIDENT COMMUNAUTÉ DE
RECREA BRIARE - DIRECTEUR RECREA BRIARE
RECREA BRIARE - DIRECTRICE RECREA BRIARE
SAUR - SAUR

Dossier suivi par : Laëtitia PAJADON

Téléphone : 02.38.77.31.40

courriel : laetitia.pajadon@ars.sante.fr

Veillez trouver ci-dessous les résultats des prélèvements effectués dans le cadre du contrôle sanitaire des eaux de piscines :

Installation concernée : **PISCINE BRIARE**

Date du prélèvement : **17/01/2024**

Laboratoire : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Prélevé par : CARSO-AL

N° de prélèvement(s) : 00159322 00159323 00159324 00159325

Résultats des mesures terrain		Limites de qualité	Références de qualité	BASSIN LUDIQUÉ	BASSIN RECEPTION DE TOBOGGAN	GRAND BASSIN	SPA
Heure du prélèvement				10h29	10h41	10h53	11h11
pH	unité pH	[6,9 ; 7,7]	-	7,5	7,5	7,4	7,7
Chlore libre	mg(Cl2)/L	-	-	1,4	1,59	1,5	1,2
Chlore libre actif	mg(Cl2)/L	[0,4 ; 1,4]	-	0,6	0,71	0,7	0,4
Chlore total	mg(Cl2)/L	-	-	1,7	1,89	1,8	1,8
Chlore combiné	mg(Cl2)/L	0,6	-	0,3	0,30	0,3	0,6
Acide isocyanurique	mg/L	75	-	<10	<10	<10	<10
Fréquentation instantanée		-	-	0	0	0	2
Température de l'eau	°C	-	-	28,2	28,7	28,7	
Transparence qualitative *		-	-	0	0	0	0
Température de l'eau bain à remous	°C	36	33				31,7

* 0 = transparence bonne ; 1 = transparence mauvaise

Résultats des analyses laboratoire		Limites de qualité	Références de qualité	BASSIN LUDIQUÉ	BASSIN RECEPTION DE TOBOGGAN	GRAND BASSIN	SPA
Staphylocoques pathogènes par 100ml	n/(100mL)	0	-	<1	<1	<1	<1
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	n/mL	-	100	2	<1	<1	<1
Pseudomonas aëruginoza par 100ml	n/(100mL)	0	-	<1	<1	<1	<1
Entérocoques /100ml-MS	n/(100mL)	0	-	<1	<1	<1	<1
Chlorures	mg/L	-	250	29	28	29	68
Carbone organique total	mg(C)/L	-	5	2,0	2,0	2,0	5,3

* Référence de qualité pour les trihalométhanes(4 substances) = 20 µg/l pour les baignades à remous

Ce bulletin doit rester affiché jusqu'à son remplacement par un bulletin plus récent

Les résultats d'analyses de l'eau du SPA ont mis en évidence
une teneur en COT qui dépasse la référence de qualité de 5 mg/l ce
qui nécessite d'en rechercher l'origine et d'y remédier car c'est
un signe de présence de matières organiques dans l'eau du bassin.

Les autres paramètres recherchés sont conformes aux normes requises
pour les piscines recevant du public.

A noter une teneur élevée en chlore combiné, une teneur faible
en chlore libre actif et un pH élevé dans l'eau du SPA.

Pour la directrice générale
de l'Agence régionale de santé
Centre - Val de Loire
L'ingénieur d'études sanitaires


Nicolas BUCKENMEIER